à redonner vie au protocole de Genève de 1925 interdisant l'utilisation des armes chimiques, ainsi que de l'offre du Président Mitterrand d'accueillir une telle conférence. Il apparaît donc urgent de convenir aussi rapidement que possible d'une interdiction totale et vérifiable des armes chimiques à l'échelle planétaire, selon les modalités négociées actuellement à la Conférence sur le désarmement.

Pour beaucoup, dont le Gouvernement du Canada, il peut sembler que ces négociations avancent à pas de tortue. Mais, à notre avis, ce n'est pas faute de bonne volonté et d'efforts sérieux de la part des participants. C'est plutôt que des questions techniques et juridiques vraiment complexes sont en jeu, notamment les différents aspects des dispositions de vérification. La délégation canadienne travaillera en étroite collaboration avec celle de la Pologne afin que notre commission fasse valoir à nouveau par consensus l'urgence de mener à terme les négociations sur l'interdiction vérifiable des armes chimiques à l'échelle planétaire.

La conclusion d'un accord visant l'interdiction complète des essais nucléaires a longtemps été, et demeure, un objectif fondamental du Canada. Nous sommes heureux des résultats obtenus à cet égard par les États-Unis et l'URSS, et nous les encourageons à progresser énergiquement dans cette voie. Avec d'autres délégations, nous coparrainerons de nouveau une résolution préconisant la réalisation de cet objectif le plus tôt possible.

La délégation canadienne accordera en outre une attention particulière à d'autres questions que nous considérons comme prioritaires, entre autres la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, qui fait l'objet de discussions suivies depuis 1985 à la Conférence sur le désarmement. Le Canada a contribué de façon notable à ces discussions, qui selon nous ont aidé à clarifier les différents enjeux. Nous n'avons pas l'intention d'interrompre nos efforts de ce côté. Il est évident que les négociations des États-Unis et de l'URSS à cet égard revêtent une importance cruciale et devraient être encouragées. Et il est d'une importance critique que les traités existants, y compris le Traité ABM (missiles antibalistiques), continuent d'être respectés à la lettre. Il est clair également qu'il s'agit-là d'un sujet de préoccupation légitime sur le plan multilatéral, et que les décisions quant à la nécessité de mesures légales additionnelles sont d'un grand intérêt à l'échelle internationale.

Pendant plus de trois décennies, les questions liées aux armements nucléaires ont occupé l'essentiel de l'ordre du jour du désarmement et de la limitation des armements. Cette préoccupation dominante ressort nettement du Document final de la première session extraordinaire consacrée au désarmement. Pareille attention était certes justifiée, et il faut poursuivre inlassablement les efforts en vue de réduire la dépendance à l'égard des armes nucléaires.

Toutefois, les armes classiques ont coûté la vie à des dizaines de millions de personnes. Qui plus est, les percées technologiques multiplient les capacités de destruction des armes non nucléaires ainsi que les coûts de leur développement et de leur production. N'est-il pas tragique que des pays ayant des besoins économiques et sociaux pressants se sentent obligés d'utiliser les ressources nécessaires à ces besoins pour acquérir des quantités massives de tels armements? La délégation canadienne est donc impatiente d'engager avec les autres délégations un dialogue serein et constructif sur la meilleure façon de soumettre à régulation efficace la course aux armes conventionnelles, dans son aspect à la fois quantitatif et qualitatif. Deux pôles sous-tendent ce projet : d'une part, comment réduire le sentiment d'insécurité qui pousse des États à s'en remettre de plus en plus aux armements pour leur sécurité, d'autre part, comment soumettre à un contrôle plus efficace les progrès technologiques liés aux armements?

J'ai fait au début de mon intervention quelques réflexions sur la nature ambivalente de l'espoir dans les affaires humaines. L'espoir, s'il peut être trompé, n'en demeure pas moins un élément essentiel de toute réalisation humaine. D'après notre perception de la présente situation, il y a un peu plus d'espoir dans l'air que ce à quoi nous avons été habitués récemment. Nous devons nous en servir, nous devons le consolider, tout en agissant avec précaution. Le but ultime est d'enchâsser la paix dans nos institutions et nos coutumes. Et les Nations Unies doivent être le premier forum de cette démarche collective. Sachons l'utiliser judicieusement. »

Publications récentes du ministère des Affaires extérieures

1. Communiqué nº 202

« Le Désarmement et la Sécurité Internationale : Douglas Roche élu à la présidence d'une commission des Nations Unies », le 20 septembre 1988.

2. Communiqué nº 208

« Initiative des États-Unis visant à renforcer les mesures internationales interdisant l'usage des armes chimiques », le 26 septembre 1988.

3. Communiqué nº 214

- « M. Clark fait part de la réaction du Canada à l'attribution du Prix Nobel de la paix pour 1988 aux forces de maintien de la paix des Nations Unies », le 29 septembre 1988.
- 4. Allocution du très honorable Brian Mulroney, premier ministre du Canada, devant l'Assemblée générale de l'ONU, New York, États-Unis, le 29 septembre 1988.
- 5. Discours 88/50 « La souveraineté dans un monde interdépendant ». Notes pour une allocution du très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, à l'Université Carleton, Ottawa, le 18 octobre 1988.

6. Communiqué nº 227

Nomination au Conseil d'administration de l'Institut canadien pour la paix et la sécurité mondiales, le 21 octobre 1988.

7. Communiqué nº 241

(Gouvernement du Canada) Publication par les pays membres de l'Alliance de l'Atlantique Nord d'un document intitulé « Forces classiques en Europe : les faits », le 25 novembre 1988.

8. Communiqué nº 001

« Joe Clark dirige la délégation canadienne à la conférence de Paris sur les armes chimiques », le 3 janvier 1989.

Toutes les publications sus-mentionnées sont disponibles gratuitement auprès du Rédacteur. □